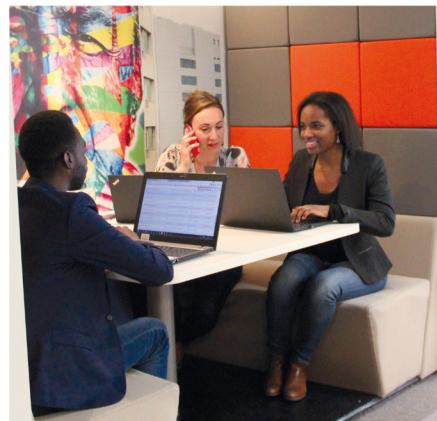


# Sensibiliser tout l'écosystème

L'Entreprise de services numériques (ESN) Econocom mène depuis 2014 une politique volontariste d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap. Cette démarche de diversité s'opère non seulement au sein même du Groupe mais également dans ses entreprises clientes, chez qui un nombre croissant de collaborateurs en situation de handicap sont en délégation.

Après la convention de partenariat conclue en 2014 avec l'Agefiph, Econocom a franchi un nouveau palier en signant en 2018 un accord qui couvre l'ensemble des activités du Groupe en France. « Cet accord vise à apporter de la cohérence dans la politique handicap menée au sein des différentes activités du Groupe », explique Charlotte Laforge, responsable du développement RH. « Il s'agit de profiter des synergies possibles au sein de notre Groupe pour mettre en place une politique ambitieuse en faveur du handicap. Econocom a pour ambition autant de satisfaire ses clients que de répondre à des enjeux sociétaux plus larges, comme ceux relatifs à la diversité et à l'emploi des personnes en situation de handicap. » Forte des relations qu'elle entretient de longue date avec le secteur protégé et adapté, Econocom souhaite faire de la diversité une des pierres angulaires de sa politique de responsabilité sociétale. En missionnant des collaborateurs en situation de handicap directement chez ses clients, l'entreprise souligne sa détermination et démontre que la diversité peut être synonyme de valeur ajoutée, de performance et de co-création.

Il est cependant nécessaire que cette démarche s'accompagne de campagnes de sensibilisation auprès des collaborateurs,



mais également à destination des recruteurs et des futurs managers. « Ces derniers sont en relation avec nos entreprises clientes. Ils ont à les convaincre d'accueillir, dans leurs effectifs, des collaborateurs en situation de handicap. Cette sensibilisation peut se faire, en amont, dans le cadre des appels d'offres, en mettant en avant notre politique de diversité des talents. Puis, plus concrètement, cela va déboucher sur la proposition de profils répondant à leurs besoins. Enfin, des échanges sur les aménagements de postes nécessaires

achèveront de valider la faisabilité de la mission et sa bonne réalisation. »

Mais l'enjeu phare de cet accord réside surtout dans l'objectif de recrutement fixé à une cinquantaine de talents en situation de handicap, essentiellement au sein de l'activité de services de l'entreprise. « Cette année, nous avons déjà recruté, entre janvier et avril, dix personnes avec une parfaite intégration. » Pour faciliter leur arrivée au sein du Groupe et chez le client, Econocom met en place un réseau de tuteurs. « Ces personnes sont des référents, sans aucun lien hiérarchique, pour les salariés en situation de handicap. Ils accompagnent les nouveaux collaborateurs dans leur intégration, font le lien avec les autres acteurs du Groupe et la Mission Handicap. Ils suivent les collaborateurs dans leur nouveau poste ou leur nouvelle mission chez le client. »

Econocom se met en ordre de marche pour répondre aux enjeux croissants de l'inclusion numérique en faisant du handicap un vecteur de compétitivité, un relais de croissance et un axe de différenciation pour ses activités et celles de ses clients. Il entérine sa politique handicap par un accord engageant qui mobilise l'ensemble de son écosystème et se positionne en employeur responsable.